

*Coordinateur : Jean-Louis PRATZ (corédacteur)*

*Roger CLOUPEAU (corédacteur)*

*Romuald DOHOGNE (rédacteur de l'encart Gampsocleis glabra)*

*Participants :*

*Jean-Michel LETT*

*Christian SALLE*

*Jean-Paul GARNIER*

*Sylvain MONTAGNER*

*Pierre PLAT*

*Étienne SARAZIN*

*Citation :*

PRATZ J.-L. (coord.), CLOUPEAU R., 2012 – Liste rouge des Orthoptères de la région Centre : 295 - 311, *in* Nature Centre, Conservatoire botanique national du Bassin parisien, 2014 – Livre rouge des habitats naturels et des espèces menacés de la région Centre. Nature Centre éd., Orléans, 504 p.

# FAUNE

## Orthoptéroïdes

Criquets, Grillons, Sauterelles (Orthoptères) – Mantres – Phasmes

Entre 2005 et 2008, à l'initiative de Nature Centre, un groupe de travail s'est constitué pour réaliser une première évaluation des Orthoptéroïdes de la région Centre. Cette première liste a été présentée au CSRPN le 30 janvier 2009, qui l'a validée en l'état. Cette Liste rouge des Orthoptères de la région Centre a été publiée dans le numéro 15 de *Matériaux Orthoptériques et Entomocénologiques*, revue éditée par l'association nationale ASCETE.

Depuis, le lancement, par CERCOPE, de *l'Atlas des Orthoptères de la région Centre* puis, par Indre nature, de *l'Atlas des Orthoptères de l'Indre*, un très grand nombre de données ont été collectées et de nouvelles espèces pour la région ont même été découvertes. L'opportunité de retravailler sur la liste rouge s'est présentée fin 2011, lors de la publication du *Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées* du Comité français de l'UICN. La présente liste rouge des Orthoptéroïdes de la région Centre constitue donc une liste entièrement révisée en 2012.

Cette liste comprend trois ordres du groupe des Orthoptéroïdes : d'une part les Orthoptères (Ensifères et Caélifères) et d'autre part, les Mantres et les Phasmes qui occupent les mêmes milieux et ne comptent qu'une espèce chacun.

Dans la suite de ce chapitre, le thème générique d'Orthoptères sera utilisé, bien que la Mante religieuse (*Mantis religiosa* L., 1758) et le Phasme gaulois (*Clonopsis gallica* (Charpentier, 1825)) aient fait partie de l'évaluation.

### Aspect historique

Ce n'est que récemment que la coordination entomologique régionale CERCOPE a lancé un appel pour organiser un *Atlas des Orthoptères de la région Centre* (2008) et que des atlas sont engagés dans les départements du Loiret (2005) et de l'Indre (2007). Cependant les spécialistes disposent de données historiques publiées dans différents ouvrages et articles, qui sont venues enrichir la connaissance régionale sur ces insectes. Ces articles s'échelonnent de 1888 à 1988 et concernent des espèces observées dans tous les départements de la région.

Cet aspect historique a fait l'objet d'un article, publié dans le numéro 15 de *Recherches naturalistes en région Centre* (CLOUPEAU & PRATZ, 2006). Cet article faisait suite à une première « Liste commentée des Orthoptères de la région Centre » publiée en 2000 dans la même revue (CLOUPEAU *et al.*, 2000).

La plus ancienne note se rapportant à des orthoptères de la région est due à Alphonse HOURS, négociant à Mer (Loir-et-Cher), qui publie dans un bulletin de 1888 de la Société d'his-

toire naturelle et d'anthropologie de Loir-et-Cher, la liste sans commentaire de quatre espèces, capturées à Chouzy, le 21 août 1887. Deux autres notes de cet auteur suivront en 1893 et 1910. D'autres notes faunistiques et travaux locaux sont dus à LACROIX (1919), ou encore à DUPUIS (1948). Plus récemment, GRANDCOLAS (1987) ou encore CLOUPEAU (1988) ont publié des articles sur leurs observations d'orthoptères en Indre-et-Loire.

D'après ces informations, l'inventaire des orthoptères de la région avant 1988 s'élevait à 59 espèces (57 avant 1950), dont deux espèces exotiques : la Sauterelle des serres (*Diestrammena asynamora*) localisée dans des serres de Touraine et le Grillon domestique (*Acheta domesticus*). Il permet surtout de bien documenter deux taxons aujourd'hui disparus : l'Oedipode stridulante (*Psophus stridulus*), et l'Oedipode rouge (*Oedipoda germanica*). D'autres espèces, aujourd'hui au bord de l'extinction comme la Decticelle des brandes (*Gampsocleis glabra*) et le Criquet des landes (*Locusta migratoria gallica*), sont également bien documentées par ces données « historiques ». On notera aussi, dans ces faunes, la présence ancienne de taxons thermophiles comme le Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*), le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), le Grillon bordelais (*Eumodicogryllus bordigalensis*), le Caloptène ochracé (*Calliptamus barbarus*), et surtout le Criquet pansu (*Pezotettix giornae*), l'Oedipode soufrée (*Oedaleus decorus*), et le Criquet tricolore (*Paracrinema tricolor bisignata*) qui montrent que « la présence actuelle de ces espèces méridionales n'est pas liée à un réchauffement très récent du climat, mais plutôt à des conditions bioclimatiques établies depuis longtemps » (CLOUPEAU, 2003). Ont été pris en compte dans les évaluations finales, les aspects biogéographiques établis sur la base de la carte de la végétation de la France (DEFAUT, 2001) qui sectorise la région en deux entités climatiques distinctes : le domaine néморal qui couvre globalement toute la moitié nord de la France et le domaine subméditerranéen aquitain, au climat plus doux, qui concerne la façade atlantique jusqu'à l'embouchure de la Loire, remontant en région Centre par la Touraine et une grande partie du département de l'Indre, avec des faunes sensiblement différentes du reste de la région.

Enfin, signalons quelques cas de pullulations qui ont touché la région Centre, révélés par la base de données de G. C. LUCQUET (Muséum national d'Histoire naturelle) et qui concernent le Caloptène italien (*Calliptamus italicus*) en Indre-et-Loire (1901, 1902) et dans le Gâtinais (1922). La présence en 1946 du Criquet des landes en forêt de Montargis (Loiret), bien que non isolée, pose plus de questions sur le taxon réellement en présence.

Outre les deux atlas en cours et les prospections personnelles des auteurs et des membres du groupe de travail bien répartis sur l'ensemble du territoire régional, une autre source précieuse d'informations est constituée par les études menées spécifiquement sur les Orthoptères sur des sites gérés pour leur patrimoine naturel.

Ainsi, depuis les travaux de B. DEFAUT portant sur la mise en évidence de communautés d'Orthoptères (1994), il a été envisagé d'utiliser les Orthoptères comme outil d'aide à la gestion des pelouses et espaces prairiaux, ce qui a conduit à de nombreuses évaluations des entomocénoses (groupements d'orthoptères) sur différents sites, dont les premières furent menées en 1995 sur l'île d'Ousson (45), site géré par le Cen Centre (DEFAUT, 1999), puis sur la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain (41) en 1998 (DEFAUT, 2000). Ont suivi des inventaires et évaluations sur plus d'une douzaine d'autres sites du Cen Centre et du Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher et sur les quatre réserves naturelles de la région Centre : Val de Loire, Chérine (SALLÉ & LETT, 2002; BOUTRY, 2006), Grand Pierre et Vitain (PRATZ, 2007; PRATZ 2009), Saint-Mesmin (FRIN, PRATZ & CHANTEREAU, 1998, PRATZ, 2010), permettant une comparaison à dix ans pour ces deux derniers sites. Chacune de ces études représente une source précieuse d'informations sur la dynamique des espèces et sa signification au regard de l'évolution des habitats et de la gestion pratiquée.

## Menaces spécifiques

Contrairement à beaucoup de groupes d'insectes, les Orthoptères sont tributaires de la structure des habitats auxquels ils sont inféodés, bien plus que de la composition floristique de la végétation. Ainsi sont-ils très sensibles à l'évolution de ces habitats, que celle-ci soit d'origine naturelle ou anthropique. De ce fait, ce sont les espèces inféodées aux milieux extrêmes, tels les pelouses rases subxériques ou les formations végétales des milieux humides, qui sont les plus menacées en région Centre.

Cependant, nombre de ces milieux font l'objet de mesures prioritaires de préservation, soit par la voie réglementaire (réserves naturelles), soit par la voie contractuelle, grâce aux actions menées par les Conservatoires d'espaces naturels de la région Centre. Aussi le groupe d'experts a-t-il jugé utile de préciser, pour chacune des espèces menacées, l'importance des actions de préservation conduites en région Centre.

## Méthodologie

### **Constitution de la liste de référence régionale**

Le grand handicap pour le groupe de travail a été de ne pas encore disposer d'une banque de données unique et centralisée permettant de mener une approche statistique rigoureuse. Mais la dizaine de personnes qui a participé à ce travail a pu couvrir, par ses connaissances et ses banques de données personnelles, la totalité des départements de la région et l'ensemble des régions naturelles qui la composent.

La première phase a consisté à établir et à tenir à jour la liste exhaustive des espèces citées au moins une fois en région Centre, en s'appuyant notamment sur les deux publications évoquées plus haut, parues dans *Recherches naturalistes en région Centre*.

Cette première phase a permis d'identifier 78 espèces signalées historiquement (bibliographie) ou encore présentes en région Centre depuis 1888.

La nomenclature utilisée est celle de l'ASCETE, la plus usitée et régulièrement mise à jour (dernière version de septembre 2012). Ont en outre été prises en compte les toutes dernières évolutions taxonomiques et phylogéniques sur les Gomphocérinés (DEFAUT, 2012).

De cette liste ont été éliminées, pour l'évaluation, cinq espèces pour lesquelles la détermination est apparue douteuse *a posteriori*, faute de spécimen récolté. Au moins jusqu'à plus ample information, ces espèces sont à éliminer du référentiel de la faune régionale :

- le Tétrix méridional (*Parattetix meridionalis*), signalé à Sougé (Loir-et-Cher) par KRUSEMAN (1988), mais dont la présence est jugée douteuse au regard des connaissances actuelles (erreur d'étiquetage?);
- le Sténobothre fauve-queue (*Stenobothrus grammicus*), dont la présence ancienne a été rapportée du Loiret par KRUSEMAN (1982), mais provient sans doute également d'une erreur d'étiquetage dans la collection d'origine;
- le Sténobothre bourdonneur (*Stenobothrus nigromaculatus*). Cette espèce, reprise dans l'Atlas UEF, n'aurait été observée qu'une seule fois à l'étang de Beaumont en Loir-et-Cher, mais la donnée est aujourd'hui jugée douteuse par l'auteur;
- le Tétrix calcicole (*Tetrix bipunctata*), dont les données publiées dans *l'Atlas des Orthoptères de France* (VOISIN, 2003) paraissent douteuses au regard des vérifications qui ont pu être menées sur des spécimens conservés;
- le Phanéroptère liliacé (*Tylopsis lilifolia*), dont les données récentes en provenance de l'Indre ne concernaient que des immatures qui, au final, se sont avérés se rapporter au Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*).

La faune régionale de référence s'établit donc à 73 taxons : 29 ensifères, 42 caelifères, 1 mantoptère et 1 phasmoptère.

Parmi ces espèces, trois entrent dans la catégorie « Non applicable (NA) » car elles ne sont pas indigènes et la preuve de leur reproduction en conditions naturelles n'est pas avérée. Il s'agit de la Sauterelle des serres (*Diestrammena asynamorus*), du Criquet égyptien (*Anacridium aegyptium*), et du Grillon domestique (*Acheta domesticus*).

Cette liste comprend également six espèces placées en catégorie « Données insuffisantes (DD) ». Pour ces espèces, dont la présence est avérée actuellement, les informations qui ont pu être rassemblées sont considérées insuffisantes pour les inscrire dans une catégorie précise. Mais la faiblesse des informations milite pour qu'une attention particulière leur soit apportée, ces espèces étant très probablement relictuelles ou en limite d'aire au sein de la région.

Le nombre d'espèces d'orthoptères actuellement présentes en région Centre doit donc s'établir ainsi :

- 64 espèces autochtones et reproductrices à l'état sauvage dont l'évaluation est réalisable, dont 2 éteintes régionalement, l'Oedipode stridulante (*Psophus stridulus*) et l'Oedipode rouge (*Oedipoda germanica*);
- 6 espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes;
- 3 espèces ne permettant pas d'appliquer les critères UICN.

### **Processus d'évaluation**

Cinq types de critère sont proposés par l'UICN pour entrer dans le processus d'évaluation et caractériser le niveau de dégradation des populations d'une espèce. L'application de certains critères de l'UICN a été jugée difficile pour les Orthoptères. Cependant, le critère B se rapportant à la répartition des espèces, a semblé le plus pertinent au groupe d'experts pour effectuer cette évaluation, les autres critères étant jugés difficiles voire impossibles à renseigner.

Sur cette base, une première classification des 64 taxons évaluables a été proposée au groupe de travail, permettant de distinguer :

- les espèces dont la présence est limitée à des habitats spécifiques devenus rares et qui continuent à régresser. Les effectifs ou le nombre de stations connues sont faibles à très faibles; les populations sont soit très localisées, soit fragmentées;
- les espèces pour lesquelles les effectifs observés dans chaque station sont faibles mais le nombre de stations connues est supérieur à 10, et les tendances d'évolution variables;
- les espèces qui possèdent manifestement des populations importantes et/ou un grand nombre de stations et pour lesquelles aucun signe de régression n'a été décelé depuis 2000 (temps effectif de recul de la plupart des évaluateurs).

### **Ajustement et évaluation finale**

Pour certaines espèces, il s'est avéré indispensable de tenir compte des populations limitrophes pour attribuer la note finale (flux de migrants, échanges avec les populations proches...). Ont ainsi été consultées la *Liste rouge des Orthoptères d'Auvergne* (BOITIER E., 2004), la *Liste patrimoniale de Bourgogne-Morvan* (BARDET O., 2002) et la *Liste rouge des Orthoptères de Normandie* (STALLEGGER P., 2011).

Pour les régions Poitou-Charentes et Pays de la Loire, la *Liste des Orthoptères déterminants* donne un état des populations et de la répartition des espèces les plus rares (JOURDE P., FILLON B., BOUDAREL P., (coord.), 2005; DREAL Pays de la Loire, 2007).

Sur la base des listes rouges des régions limitrophes, ont été distinguées :

Les espèces qui ont été jugées en situation préoccupante, compte tenu de l'état de leurs populations extrarégionales :

Ainsi, pour le Criquet palustre (*Chorthippus montanus*), on ne connaît pas de donnée récente en Pays de la Loire. L'espèce est classée « Vulnérable (VU) » en Auvergne, « Quasi menacée (NT) » en Bourgogne-Morvan, « En danger (EN) » en Normandie, absente de Poitou-Charentes, et « proche de l'extinction » dans le domaine néormal du Limousin. La chute des populations et des stations connues depuis dix ans, malgré la redécouverte récente de cette espèce dans le Loiret, milite pour un passage de « En danger (EN) » à « En danger critique (CR) ».

Les espèces dont on peut « dégrader » la note, compte tenu d'environnements plus favorables :

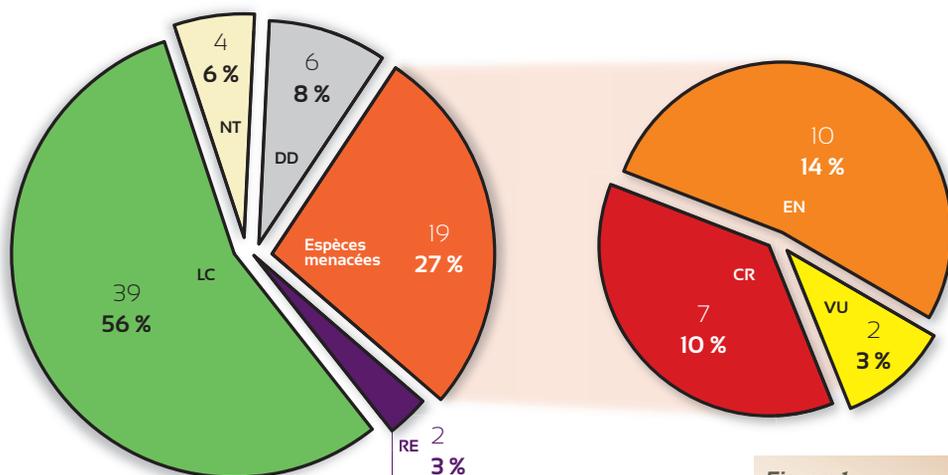
- la Decticelle côtière (*Platycleis affinis*), n'est présente dans notre région que dans le domaine subméditerranéen aquitain, en connexion avec les populations de Poitou-Charentes (où elle est rare) et surtout avec celle des Pays de la Loire avec laquelle elle forme un continuum le long du fleuve. Son statut peut ainsi passer de « En danger (EN) » à « Vulnérable (VU) » ;
- l'Éphippiger des vignes (*Ephippiger diurnus*), est une espèce largement répandue et présente tout autour de la région Centre, sauf en Normandie, où elle est classée « En danger (EN) », et en Limousin, où elle est classée « Quasi menacée (NT) ». Elle peut ainsi passer du statut de « Vulnérable (VU) » à « Quasi menacée (NT) » ;
- le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*), est une espèce largement répandue et présente dans tous les départements couronnant la région Centre. Il est « peu commun » dans les prairies humides des Pays de la Loire, « espèce rare liée à des milieux en régression » en Poitou-Charentes, « Quasi menacée (NT) » dans le domaine néormal du Limousin mais « assez commun » en Bourgogne-Morvan et « commun » en Auvergne. Il a le statut « Préoccupation mineure (LC) » en Normandie. Bon voilier, ses capacités de colonisation ont conduit le groupe de travail à faire glisser son statut de « Vulnérable (VU) » à « Préoccupation mineure (LC) » ;
- le Criquet de la Palène (*Stenobothrus lineatus*), est dans un cas de figure similaire. Il est classé « En danger » en Normandie, « lié à un milieu en régression » en Poitou-Charentes, « très rare » en Pays de la Loire, mais il y domine dans les landes. Il est par ailleurs bien représenté en Auvergne, commun en Bourgogne et en Limousin, et représenté dans tous les départements d'Île-de-France. Le statut de cette espèce qui vole bien et possède des capacités d'échanges avec les populations voisines, peut ainsi être diminué de deux points et passer de « En danger (EN) » à « Quasi menacée (NT) ».

## Bilan de la liste

Les 70 espèces d'orthoptéroïdes soumises à l'évaluation, ont été classées de la manière suivante dans les différentes catégories :

- disparue en région (RE) : 2 espèces ;
- en danger critique (CR) : 7 espèces ;
- en danger (EN) : 10 espèces ;
- vulnérable (VU) : 2 espèces ;
- quasi menacée (NT) : 4 espèces ;
- préoccupation mineure (LC) : 39 espèces ;
- données insuffisantes : (DD) : 6 espèces.

Enfin, trois espèces sont classées en catégorie « Non applicable (NA) » car les informations les concernant ne permettaient pas d'appliquer la méthodologie UICN.



**Figure 1**

Diagramme de répartition des espèces d'orthoptères présentes en région Centre en fonction de leur catégorie UICN (catégorie « NA » exclue).

La liste constituée a été confrontée à la Liste rouge nationale et par domaines biogéographiques établie par l'ASCETE (SARDET & DEFAUT, 2004).

Espèce	Statut UICN régional 2012	Priorité ASCETE, 2004 (domaine néморal)	Priorité ASCETE, 2004 (domaine aquitain)
<i>Psophus stridulus</i>	RE	1	1
<i>Oedipoda germanica</i>	RE	1	2
<i>Gampsocleis glabra</i>	CR	1	1
<i>Locusta migratoria gallica</i>	CR	1	4
<i>Calephorus compressicornis</i>	CR	2	3
<i>Dociostaurus genei</i>	CR	1	1
<i>Omocestus petroeus</i>	CR	1	3
<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	CR	2	—
<i>Pseudochorthippus montanus</i>	CR	1	2
<i>Decticus verrucivorus</i>	EN	2	2
<i>Pteronemobius lineolatus</i>	EN	3	4
<i>Conocephalus dorsalis</i>	EN	2	3
<i>Metrioptera bicolorona</i>	EN	4	—
<i>Oedalus decorus</i>	EN	1	3
<i>Mecostethus parapleurus</i>	EN	3	3
<i>Paracinema tricolor bisignata</i>	EN	2	4
<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	EN	2	3
<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	EN	3	3
<i>Chorthippus binotatus</i>	EN	1	3
<i>Platycleis affinis</i>	VU	2	4
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	VU	2	3

<i>Ephippiger diurnus</i>	NT	3	4
<i>Pteronemobius heydenii</i>	NT	2	4
<i>Sphingonotus caeruleus</i>	NT	3	3
<i>Stenobothrus lineatus</i>	NT	4	4
<i>Stethophyma grossum</i>	LC	3	3

**Classification**  
SARDET ET DEFAULT

2004

**Priorité 1** : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes.

**Priorité 2** : espèces fortement menacées d'extinction.

**Priorité 3** : espèces menacées, à surveiller.

**Priorité 4** : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances.

**Tableau 1**

Correspondance entre catégorie de menace et priorité ASCETE pour les espèces d'orthoptères classées RE, CR et EN.

On remarquera dans ce tableau comparatif un certain nombre de différences de notation. Pour beaucoup, celles-ci s'expliquent par la différence d'échelle et l'amélioration des connaissances sur certaines espèces entre les deux évaluations. Ainsi, par exemple, des prospections ciblées sur les étangs forestiers ont permis de découvrir, depuis 2005, une présence quasi constante de *Pteronemobius heydenii* sur un assez grand nombre d'étangs, alors que l'espèce était jusqu'ici quasi inconnue des orthoptéristes de la région.

La liste commentée ci-après, présentée selon l'ordre taxonomique classique, regroupe l'ensemble des taxons présents en région Centre avec leur statut respectif. Les espèces menacées (CR, EN et VU), « Quasi menacées (NT) » et « Disparues de la région Centre (RE) » font l'objet d'un commentaire, permettant de disposer de précieuses informations sur les 25 espèces les plus menacées de la région Centre.



CR

## Le Criquet des grouettes

*Omocestus petroeus* © J.-L. Pratz

La compréhension de la dynamique des très petites populations d'Orthoptères est un élément essentiel pour assurer leur conservation, notamment lorsqu'elles apparaissent dans un contexte d'isolat.

Le cas d'*Omocestus petroeus*, le Criquet des grouettes, est étudié depuis 1998 sur la Grand Mesle, plateau calcaire couvert de pelouses à Brome érigé, constituant le cœur de la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain (Loir-et-Cher) située à quelques kilomètres au nord de Blois. Il est suivi par marquage individuel depuis 2009 (PRATZ, 2009 à 2012).

Le Criquet des grouettes est l'un des plus petits criquets chanteurs de la faune française (12 à 14 mm pour le mâle, 14 à 17,5 mm pour la femelle). En plaine, et notamment dans le domaine néморal qui couvre l'essentiel de la moitié nord de la France (DEFAUT, 2001), c'est une espèce rare, aux populations très isolées, que l'on trouve sur quelques pelouses sèches très rases à fort pourcentage de sol nu et recouvert de mousses.

Sa petite taille et ses faibles populations au milieu d'une abondance de Criquet mélodieux et de Criquet blafard (*Euchorthippus elegantulus*) présents dans la prairie à Brome érigé, en fait une espèce difficile à repérer sur le terrain malgré les taches très réduites de végétation dans lesquelles il se maintient (quelques centaines de mètres carrés tout au plus).

Le marquage de chaque individu avec une peinture de couleur vive, permet ensuite de repérer assez facilement les criquets dans la végétation plus ou moins rase et de les identifier individuellement aux jumelles à mise au point rapprochée (50 cm), sans besoin systématique de recapture et de nouvelle manipulation toujours risquée. Le produit utilisé ne semble pas avoir d'influence sur la survie des individus, certains ayant été retrouvés en parfait état trois semaines après leur marquage.

Chaque campagne de marquage est en général réalisée en deux séances suivies de contrôles semaine après semaine jusqu'à la fin de la saison.

Cette surveillance de la population du Criquet des grouettes, ainsi que de l'évolution de la structure de la végétation très particulière dans laquelle il évolue, doit permettre d'assurer, malgré les incertitudes climatiques, la conservation de l'espèce parmi le patrimoine de la réserve ainsi que dans les très rares autres sites de la région Centre où l'espèce a été signalée.



## Le Dectique des brandes

*Gampsocleis glabra* © R. Dohogne

Le Dectique des brandes est l'un des orthoptères les plus rares et des plus menacés de la région Centre où il est en extrême limite de répartition vers l'ouest et où seule l'existence de deux populations est attestée.

La première population connue se situait en Indre-et-Loire, dans les landes du Ruchard à Cravant-les-Coteaux. Elle a été découverte en 1981 mais n'a plus été observée depuis 1984 (CLOUPEAU, 1988 ; CLOUPEAU *et al.*, 2000). Cette espèce est typique des formations à graminées des milieux steppiques et constitue une relique d'une période reculée où le climat favorisait naturellement ces milieux jusqu'en Europe de l'ouest. Elle peut aussi se développer dans des milieux de substitution que sont les landes à Bruyères et Ajoncs. Ces dernières doivent cependant être largement ouvertes, en place et régulièrement entretenues depuis plus d'un siècle. C'est sur ce type d'habitat que subsistait cette sauterelle à Cravant-les-coteaux. En 1981, cinq ans après l'incendie de l'été 1976 et avant le reboisement en résineux, ces landes d'aspect très ouvert étaient probablement assez proches de leur état optimal. Faute d'étude quantitative, la population du Dectique des brandes qui s'y développait alors n'a pu être décrite précisément, mais il est certain que l'insecte n'y était pas rare et pouvait y être observé systématiquement sans recherche particulière. Trois ans plus tard, à mesure du développement des semis de pins, ne subsistaient plus que quelques rares individus. Le déclin a donc été très rapide et si certaines espèces telles que le criquet des Ajoncs (*Gomphocerippus binotatus*) ont pu se maintenir sur les pare-feux en lisière de boisement, le Dectique des brandes n'y a plus jamais été observé.

La seconde population se situe sur Les Chaumes de la Périssse à Dun-sur-Auron dans le Cher, seule autre zone de présence de l'espèce en région Centre. Ce site majeur pour la biodiversité régionale est une propriété privée gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre reconnue ZNIEFF de type 1, appartenant à une ZNIEFF de type 2 et à un site Natura 2000. Signalée à cet endroit à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par FINOT (1890), cette espèce a été redécouverte en 2010 (GRESETTE et CHOREIN). Une étude menée en 2012 (DOHOGNE, 2013) a permis de préciser que cette population comprenait plusieurs centaines d'individus, probablement plus d'un millier, se répartissant sur environ 12,5 des 172 hectares du site. Le plan de gestion dont l'espèce bénéficie prévoit de prendre en compte sa biologie et son écologie afin de l'y favoriser.

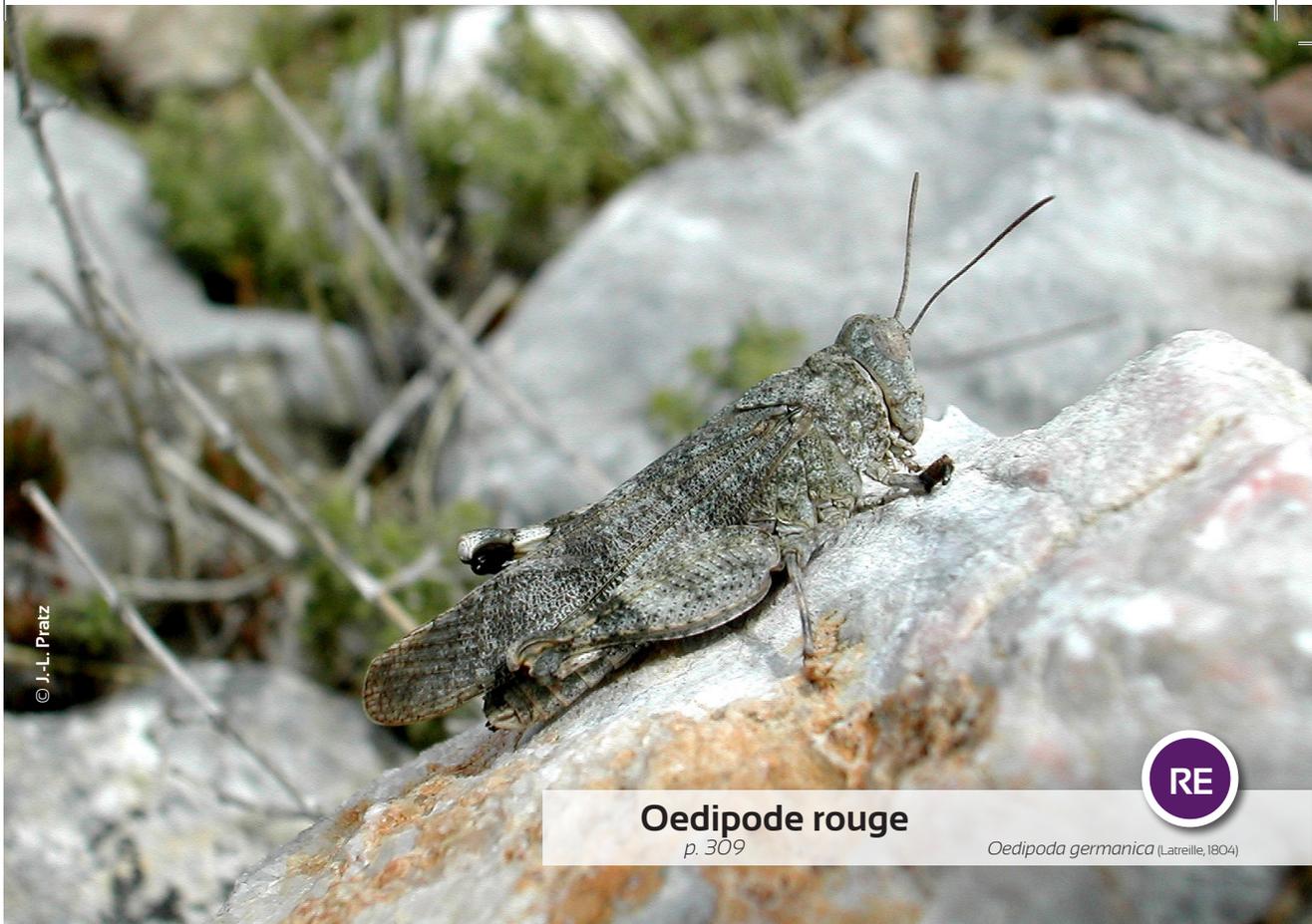
Le développement trop important de la mousse sur les pelouses sèches, en limitant peu à peu les zones de pontes favorables, est l'un des principaux facteurs défavorables au Dectique des brandes sur ce site.

## ENSIFÈRES

## TETTIGONIIDÉS

CD\_NOM

LC	<i>Phaneroptera falcata</i> (Poda, 1761)	Phanéroptère commun	65613
LC	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional	65615
DZ			
Cette espèce a connu une large expansion depuis le début des années 2000, notamment à partir du couloir ligérien.			
DD	<i>Isophya pyrenaica</i> (Serville, 1838)	Barbitistes des Pyrénées	65625
LR/Fnem/2 – LR/Faqui/2			
Espèce extrêmement discrète, en limite nord de répartition, elle a été découverte en 2011 dans le sud de l'Indre dans quatre sites disjoints, notamment grâce à la recherche au détecteur d'ultrasons. Compte tenu de cette discrétion et des habitats très répandus dans lesquels elle a été trouvée, il est encore trop tôt pour préciser son statut au sein de la Liste rouge régionale.			
LC	<i>Leptophyes punctatissima</i> (Bosc, 1792)	Leptophye ponctué	65636
LC	<i>Meconema thalassinum</i> (De Geer, 1773)	Méconème tambourinaire	65889
LC	<i>Meconema meridionale</i> A. Costa, 1860	Méconème fragile	65891
LC	<i>Conocephalus fuscus</i> (Fabricius, 1793)	Conocéphale bigarré	65877
EN	<i>Conocephalus dorsalis</i> (Latreille, 1804)	Conocéphale des roseaux	65878
LR/Fnem/2 – LR/Faqui/3     DZ – DTVB			
B2a b(iii) c(iii)	Dans les roselières, cariçaies, jonchaies, mégaphorbiaies de rive d'étangs ou de cours d'eau. Signalé de tous les départements de la région Centre, mais toujours en faibles populations le plus souvent isolées, même sur des continuums écologiques comme la Loire et les grandes rivières. Peut être localement abondant dans certaines stations, notamment en Sologne. Surtout menacé par la régression de ses habitats de prédilection. Présent dans la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain et la vallée de la Cisse (41) et signalé dans une dizaine de sites du Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. Connu de la Réserve naturelle de Saint-Mesmin (45) en 1998 où il n'a pas été revu lors des inventaires de 2010-2011.		
LC	<i>Ruspolia nitidula nitidula</i> (Scopoli, 1786)	Conocéphale gracieux	65885
LC	<i>Tettigonia viridissima</i> L., 1758	Grande sauterelle verte	65774
EN	<i>Decticus verrucivorus verrucivorus</i> (L., 1758)	Dectique verrucivore	250699
LR/Fnem/2 – LR/Faqui/2     DZ – DTVB			
B2a b(iii) c(iii)	En région Centre, espèce localisée sur des pelouses subxériques, des prairies maigres de fauche et des pâtures extensives. Une vingtaine de stations reliques connues et isolées dans le Cher, l'Eure-et-Loir, l'Indre, l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher, loin des stations périphériques du Plateau de Millevaches. Présent autrefois (années 1950 – 1960) dans le Loiret (Gâtinais). Non retrouvé récemment dans l'une de ses stations de l'Indre-et-Loire, mais observé dans une dizaine de stations nouvelles dans l'Indre et le Loir-et-Cher entre 2009 et 2012. Une petite partie des sites d'occupation (six) bénéficie d'une maîtrise d'usage et d'actions conservatoires par les deux Conservatoires d'espaces naturels de la région. (ill. p. 308).		
LC	<i>Platycleis albopunctata albopunctata</i> (Goéze, 1778)	Decticelle chagrinée	65699
VU	<i>Platycleis affinis affinis</i> Fieber, 1853	Decticelle côtière	535751
LR/Fnem/2     DZ			
EN B2ab(iii) (-1)	Présente en pelouses, prairies et friches sableuses ou rocheuses en exposition chaude et sèche. Espèce méditerranéo-atlantique remontant le long de la façade atlantique, en limite nord et est de répartition dans le sud de la Touraine (37) et l'Indre. Y occupe des habitats subxériques localisés : « Puys » du Chinonais, Brenne... Une part significative de ses habitats est inscrite en site Natura 2000 et fait l'objet d'une gestion appropriée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. Présente également au sein de la Réserve naturelle de Chérine.		
LC	<i>Platycleis tessellata</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle carroyée	65711

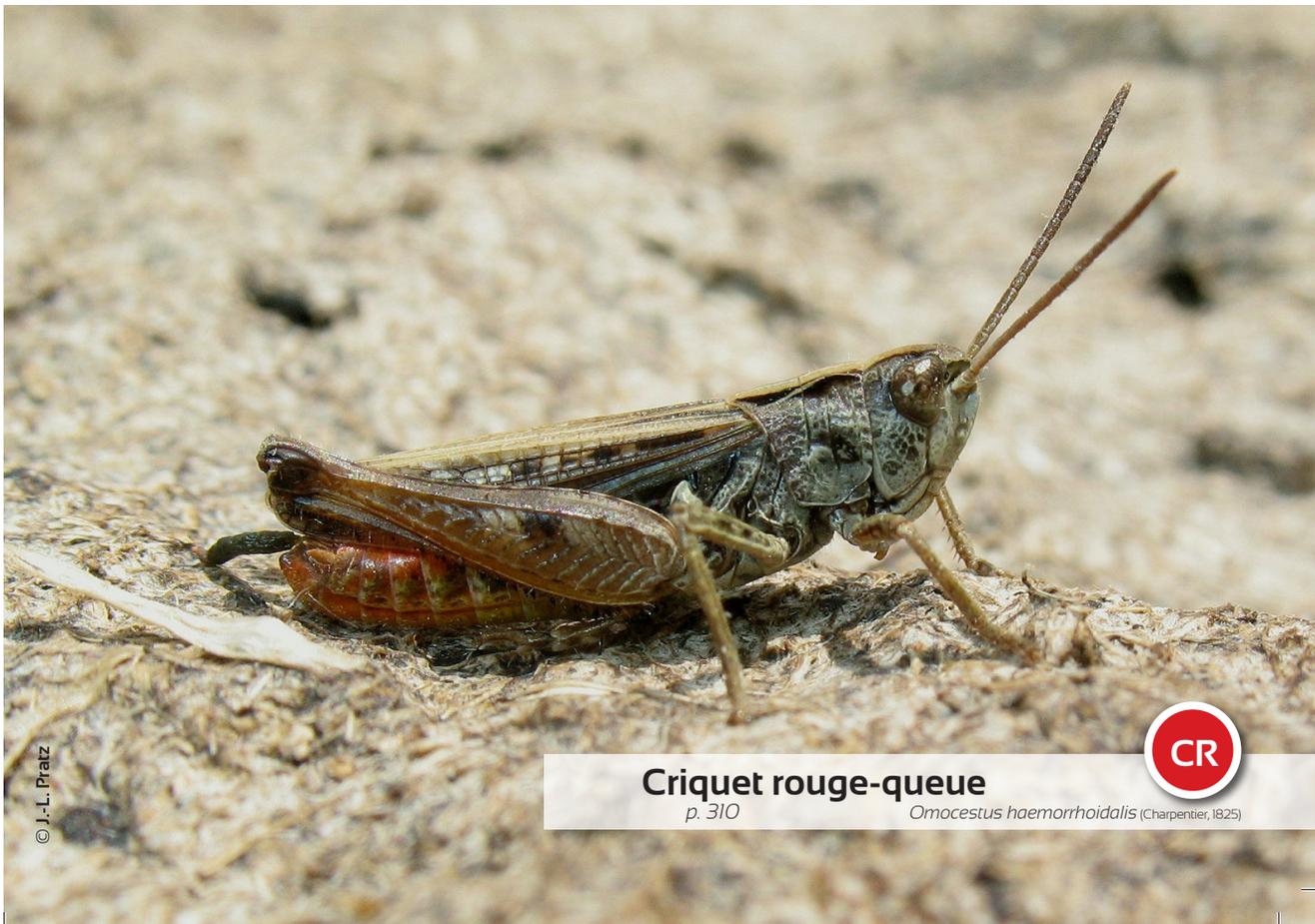


© J.-L. Pratz

## Oedipode rouge

p. 309

*Oedipoda germanica* (Latreille, 1804)



© J.-L. Pratz

## Criquet rouge-queue

p. 310

*Omocestus haemorrhoidalis* (Charpentier, 1825)



## TETTIGONIIDÉS • RAPHIDOPHORIDÉS • GRYLLIDÉS

<b>EN</b>	<b><i>Bicolorana bicolor bicolor</i></b> (Philippi, 1830)	Decticelle bicolore	535752
LR/Fnem/4     DZ			
<b>B2ab(iii)</b>	Présente en plaine, pelouses et prairies sèches. Localisée en petites populations morcelées pouvant être localement abondantes (Cher). Sa limite de répartition nationale passe par l'ouest et le nord de la région : Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret. Fortement fragilisée par le morcellement de ses stations et la pression agricole sur ses habitats. Une petite partie des sites occupés est gérée par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre. Présente également au sein de la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain (41).		
<b>LC</b>	<b><i>Roeseliana roeselii roeselii</i></b> (Hagenbach, 1822)	Decticelle bariolée	593264
<b>LC</b>	<b><i>Pholidoptera griseoptera</i></b> (De Geer, 1773)	Decticelle cendrée	65740
<b>CR</b>	<b><i>Gampsocleis glabra</i></b> (Herbst, 1786)	Dectique des brandes	65771
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/1     DZ			
<b>B2ab(iv)</b>	Sauterelle caractéristique des milieux steppiques avec une préférence pour les landes à bruyères. En Indre-et-Loire, l'espèce était bien représentée dans les landes du Ruchard au moins jusqu'en 1984 (CLOUPEAU <i>et al.</i> , 2000), mais n'a pas été revue depuis. Une unique population a été retrouvée dans le Cher en 2010 sur un site géré par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre et évaluée autour de 600 individus en 2012. (Voir aussi p. 303)		
<b>NT</b>	<b><i>Ephippiger diurnus</i></b> Dufour, 1841	Éphippigère des vignes	535823
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/4     DZ			
<b>VU B2a b(iii)c(iv) (-1)</b>	Dans les prairies, landes, friches, vignobles, bois calcicoles avec une prédilection non exclusive pour les biotopes secs. Présente dans tous les départements de la région, mais en régression dans les vignobles d'Indre-et-Loire depuis au moins une vingtaine d'années ; encore présente dans les landes thermophiles de Sologne du Loiret. Occupe nombre de sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre ; souvent abondante dans la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain (41). Habitats dispersés (côtières calcaires) au nord de la région, impliquant une fragilité des populations. (ill. p. 308).		
<b>DD</b>	<b><i>Uromenus rugosicollis</i></b> (Serville, 1838)	Éphippigère carénée	65677
À rechercher. L'Éphippigère carénée est en limite est de répartition aux confins de la Vienne et de l'Indre-et-Loire où une petite population a été découverte en 2010 en bord de Vienne. Cette population y semble stable depuis lors, mais fragile et relativement éloignée des populations connues dans le département de la Vienne. Son statut local reste à préciser.			
RAPHIDOPHORIDÉS			CD_NOM
<b>NA</b>	<b><i>Diestrammena asynamora</i></b> (Adelung, 1902)	Sauterelle des serres	535842
Espèce asiatique introduite fortuitement en Europe, signalée en Indre-et-Loire en 1952 par CHOPARD et pour laquelle il n'existe aucune donnée récente.			
GRYLLIDÉS			CD_NOM
<b>LC</b>	<b><i>Gryllus campestris</i></b> L., 1758	Grillon champêtre	65910
<b>NA</b>	<b><i>Acheta domesticus</i></b> (L., 1758)	Grillon domestique	65918
Espèce introduite depuis très longtemps, toujours présente ici et là, mais semble-t-il non reproductrice en plein air dans les conditions naturelles régionales. Il est cependant rapporté que, dans les années 1950 en Gâtinais, ce grillon pouvait se maintenir l'hiver à la faveur des tas de fumier (A. PERICOUCHE, comm. pers.).			
<b>LC</b>	<b><i>Modicogryllus bordigalensis</i></b> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais	227817
<b>LC</b>	<b><i>Nemobius sylvestris sylvestris</i></b> (Bosc, 1792)	Grillon des bois	535757
<b>NT</b>	<b><i>Pteronemobius heydenii heydenii</i></b> (Fischer, 1853)	Grillon des marais	535758
LR/Fnem/2 – LR/Faqu/4     DZ			
<b>pr. B2 b(iii)</b>	Espèce géohyrophile, au bord des eaux lotiques et lenticues calmes et dans les marécages : prairies humides et bords d'étangs du Cher, de l'Indre (Brenne, Boischaut-sud), de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher (Sologne) et du Loiret (forêt d'Orléans, Puisaye). Le nord de la région correspondrait à sa limite nord de répartition. Espèce à surveiller du fait de la disparition des prairies humides qui se poursuit et des pratiques de gestion des étangs piscicoles. L'espèce est très peu concernée par les mesures territoriales de gestion conservatoire.		
<b>EN</b>	<b><i>Pteronemobius lineolatus</i></b> (Brullé, 1835)	Grillon des torrents	65935
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/4     DZ			
<b>B2ab(iii)</b>	Espèce thermohyrophile colonisant les milieux riverains humides des eaux courantes et stagnantes, se dissimulant sous les pierres des perrés ou parmi la végétation de rive. L'axe ligérien est important pour l'espèce : vallées de la Loire, de la Vienne, de l'Indre et de la Brenne en Indre-et-Loire, vallée de la Creuse dans l'Indre, bords de Loire dans le Loir-et-Cher, canal d'Orléans et Loire dans le Loiret. Le nombre de stations est très limité et les populations extrêmement fragiles, certaines ont d'ailleurs probablement disparu récemment lors des travaux de réfection des perrés du canal et de la Loire. La plupart des sites font partie du Domaine public fluvial et sont concernés par Natura 2000, mais l'espèce ne bénéficie d'aucune mesure territoriale de protection. Elle est en limite nord de répartition.		

OECANTHIDÉS		CD_NOM
<b>LC</b>	<i>Oecanthus pellucens pellucens</i> (Scopoli, 1763)	Grillon d'Italie 535760
GRYLLOTALPIDÉS		CD_NOM
<b>VU</b>	<i>Grylotalpa grylotalpa</i> (L., 1758)	Courtilière commune 65899
LR/Fnem/2 – LR/Faqu/3    DZ		
<b>B2ab(i)</b>	Sols humides et légers, parfois plus glaiseux, de bords d'étangs ou de fonds de vallées, avec végétation basse. Cycle biologique sur trois ans, l'adulte se montrant toute l'année. Sa fréquentation des jardins lui a valu une lutte acharnée qui continue dans certains de ses derniers bastions. Elle a été éradiquée dans de nombreuses régions. Probablement encore présente dans tous les départements, mais la Brenne semble être la seule région à disposer encore de populations conséquentes.	
CAÉLIFÈRES		
TÉTRIGIDÉS		CD_NOM
<b>DD</b>	<i>Tetrix bolivari</i> Saulcy, in Azam 1901	Tétrix caucasien 66029
Espèce très mal connue, manifestement très rare dans la région où elle n'est connue que de l'Indre et de l'Indre-et-Loire. Probablement plus répandue qu'il n'y paraît, mais l'identification sur le terrain est très délicate!		
<b>LC</b>	<i>Tetrix ceperoi</i> (Bolivar, 1887)	Tétrix des vasières 66030
<b>LC</b>	<i>Tetrix subulata</i> (L., 1758)	Tétrix riverain 66032
<b>LC</b>	<i>Tetrix undulata</i> (Sowerby, 1806)	Tétrix commun 66036
<b>DD</b>	<i>Tetrix tenuicornis</i> Sahlberg, 1891	Tétrix des carrières 593311
À rechercher. Tétrix mal connu bien que signalé du Cher, du Loir-et-Cher, du Loiret et de l'Indre-et-Loire. Les données fiables sont trop disparates pour envisager une évaluation.		
ACRIDIDÉS		CD_NOM
<b>LC</b>	<i>Calliptamus italicus italicus</i> (L., 1758)	Caloptène italien 445258
<b>LC</b>	<i>Calliptamus barbarus barbarus</i> (Costa, 1836)	Caloptène ochracé 66271
DZ		
<b>NA</b>	<i>Anacridium aegyptium</i> (L., 1764)	Criquet égyptien 66262
Introduit fortuitement avec des produits en vrac importés du bassin méditerranéen ou d'Afrique. Observé à plusieurs reprises au sein de l'usine Antactic de Saint-Martin-d'Abbat (Loiret) en 2007 (K. MICHEL/So-Mos).		
<b>LC</b>	<i>Pezotettix giornae</i> (Rossi, 1794)	Criquet pansu 199958
DZ		
<b>RE</b>	<i>Psophus stridulus</i> (L., 1758)	Oedipode stridulante 66178
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/1		
Affectionne les milieux rocailleux, arides et chauds tels que les pelouses xérothermophiles. En France, l'espèce a été citée dans de nombreux départements de plaine (KRUSEMAN, 1982) dont l'Indre-et-Loire (LACROIX, 1919) et le Loir-et-Cher (HOURY, 1893, 1910). Dans le parc de Chambord, où les données historiques du Loir-et-Cher sont bien documentées, il était présent sur une lande couverte de bruyères et d'ajoncs. Il y a été recherché récemment, sans résultat. Disparu de la région Centre probablement dans la première moitié du <sup>xx</sup> e siècle.		
<b>EN</b>	<i>Oedaleus decorus decorus</i> (Gernar, 1826)	Oedipode soufrée 66186
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/3    DZ		
<b>B2ab(iii)</b>	Espèce très thermophile, d'origine méditerranéo-atlantique, occupant les pelouses rases, grèves de sables, sablières.. Anciennement présente dans l'Indre (FINOT, 1890) et l'Indre-et-Loire (DUPUIS, 1948). Actuellement, quelques populations de taille moyenne dispersées dans le Loiret où il peut être abondant dans ses stations, le Loir-et-Cher, le Cher, l'Indre et l'Indre-et-Loire. Se trouve en limite nord de son aire de répartition. Les populations du Loiret, bien que localisées, sont toutes implantées dans des sites dont la gestion est assurée par le Cen Centre.	
<b>CR</b>	<i>Locusta migratoria gallica</i> Rémaudière, 1947	Criquet des Landes 432555
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/4    DZ		
<b>B2ab(iii)</b>	Fréquente les landes à Bruyère à balai. Espèce confinée aux départements bordant l'Atlantique (Landes de Gascogne), ainsi que la Vienne (Réserve Naturelle du Pinail), le Maine-et-Loire, la Sarthe et l'Indre-et-Loire. Signalé autrefois au Blanc (Indre) (FINOT, 1890) et, probablement sous sa forme migratrice, dans le Loiret (D'AGUILAR <i>et al.</i> , 1947; MUSPRATT, 1947). Dans les landes du Ruchard (37) où il a été abondant de 1978 à 1984, il est encore noté jusqu'en 2002. Très rare et menacé, voire peut-être disparu du fait de l'enrésinement du milieu. Ne bénéficie d'aucune mesure de protection.	
<b>LC</b>	<i>Oedipoda caerulea caerulea</i> (L., 1758)	Oedipode turquoise 445264

NT

## Éhippigère des vignes

*Ephippiger diurnus* Dufour, 1841

p. 306

EN

## Dectique verrucivore

*Decticus verrucivorus verrucivorus* (L., 1758)

p. 304

<b>RE</b>	<b><i>Oedipoda germanica germanica</i></b> (Latreille, 1804)	Oedipode rouge	432557
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/2			
Espèce plutôt méridionale, géophile et xérophile, fréquentant exclusivement les stations pierreuses et rocailleuses à couvert végétal lacunaire. Était connue autrefois de tous les départements de la région Centre. En Indre-et-Loire, dernière observation sûre en 1970. Considérée comme éteinte en région compte tenu de l'effort de prospection exercé dans ses stations favorables et malgré quelques données récurrentes, dispersées et non vérifiables ou erronées. À signaler une station découverte en Maine-et-Loire en 1997 et une autre en 2012. Pourrait faire un retour en région Centre à la faveur du changement climatique. ( <i>ill. p. 305</i> ).			
<b>NT</b>	<b><i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i></b> (L., 1767)	Oedipode aigue-marine	66201
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/3    DZ			
pr. B2 b(iii)	Espèce thermophile et nettement géophile, typique des sablières et des gravières sèches. Dans le lit de la Loire, l'espèce peut supporter des températures au sol dépassant allègrement les 55 °C en été et ses oeufs peuvent être recouverts par les eaux plusieurs mois de l'année. À quelques exceptions près, elle n'est présente en région Centre que sur les grèves de la Loire (Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire) et de l'Allier (Cher), mais également dans la sablière de Ciron (Indre). L'essentiel de ses habitats se trouve dans le Domaine public fluvial et les espaces Natura 2000, mais il n'y bénéficie d'aucune mesure de gestion particulière.		
<b>LC</b>	<b><i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i></b> (Fabricius, 1781)	Criquet émeraude	432549
<b>DD</b>	<b><i>Aiolopus strepens</i></b> (Latreille, 1804)	Criquet automnal	66215
Espèce volant bien au cycle biologique inversé, connue en région Centre depuis 1967 (Rochecorbon – 37) où elle a été revue en 1968, 1987 et 1992, toujours en automne et sans aucune preuve de reproduction (CLOUPEAU <i>et al.</i> , 2000). Elle est notée ensuite en 2000 dans le 36, puis à Chinon dans le 37 en 2006. En 2010 et 2011, le Criquet automnal est revu dans trois nouveaux sites du département de l'Indre, mais les preuves d'indigénat manquent toujours. Celles-ci permettraient de faire remonter la limite nord de répartition de l'espèce de plus d'une centaine de kilomètres.			
<b>EN</b>	<b><i>Mecostethus parapleurus parapleurus</i></b> (Hagenbach, 1822)	Criquet des roseaux	535849
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/3    DZ			
B2ab(iii)	Dans les prairies humides et les milieux riverains à grandes herbes, les roselières des étangs et cours d'eau. En région Centre, quelques stations connues dans l'Indre (vallées de l'Indre et du Fouzon, Brenne), en Indre-et-Loire (vallées de l'Indre et de la Vienne, étang du Louroux), dans le Cher (vallée de l'Yèvre). Populations morcelées mais en augmentation. Une petite population est présente au sein de la Réserve naturelle de Chérine (étang Micos). L'espèce a été découverte en 2011 dans le Loiret sur un site géré par le Cen Centre.		
<b>LC</b>	<b><i>Stethophyma grossum</i></b> (L., 1758)	Criquet ensanglanté	65487
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/3    DZ			
VU B2ab(iii) (-2)	Fréquente les prairies hygrophiles, les biotopes riverains et les marécages, mais aussi des prairies plus mésophiles présentant un engorgement hivernal. Stations dispersées dans tous les départements de la région Centre. Encore bien présent en Sologne (41 et 18) et en Brenne (36), mais également dans les prairies humides des vallées de l'Indre et de la Vienne (37). Plus rare vers le Loiret (vallées du Loing et de la Loire, forêt d'Orléans) et en Eure-et-Loir. Subit localement un fort déclin du fait d'une gestion inappropriée, voire de la destruction de ses habitats. Par contre, c'est une espèce mobile qui cherche à coloniser régulièrement de nouveaux territoires. Ces petites populations semblent cependant peu stables dans le temps. Bonne présence dans les sites bénéficiant d'une gestion conservatoire.		
<b>EN</b>	<b><i>Paracinema tricolor bisignata</i></b> (Charpentier, 1825)	Criquet tricolore	66224
LR/Fnem/2 – LR/Faqu/4    DZ – DTVB			
B2ab(iii)	Espèce méditerranéo-atlantique fortement hygrophile : prairies humides à grandes herbes des bords des eaux courantes et stagnantes. Trois stations connues en Indre-et-Loire (notamment en bord de Vienne), dans le Cher (vallée de l'Yèvre) et dans l'Indre (Brenne). En limite nord de son aire de répartition dans le sud-ouest de la région. La modification et la disparition de ses habitats, ainsi que leur grande fragmentation et leur isolement en fait une espèce aux populations fragiles et vulnérables. L'espèce est présente au sein de la Réserve naturelle de Chérine.		
<b>CR</b>	<b><i>Calephorus compressicornis</i></b> (Latreille, 1804)	Criquet des dunes	66226
LR/Fnem/2 – LR/Faqu/3    DZ			
DI	Espèce méditerranéo-atlantique. Pelouses rases, toujours à proximité d'étendues d'eau libre, qu'elles soient douces ou salines. Une seule station connue, découverte en 2000 en Indre-et-Loire dans le lit majeur de la Loire (les Hauts de Bertignolles à Savigny-en-Véron). Population très isolée et localisée sur un espace réduit, en extrême limite d'aire vers l'intérieur des terres. Nombre d'individus très variable d'une saison à l'autre, mais faible. Site dont la gestion est confiée au Cen Centre, mais très accessible à tout public et fortement piétiné.		
<b>LC</b>	<b><i>Chrysochraon dispar dispar</i></b> (Germar, 1834)	Criquet des clairières	66078

## ACRIDIDÉS

<b>CR</b>	<b><i>Dociostaurus genei genei</i></b> (Ocskay, 1832)	Criquet des chaumes	535763
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/1    DZ			
B2ab(iii)	Espèce méditerranéo-atlantique. Pelouses sèches et arides des plaines alluviales et des dunes littorales. Présente en Indre-et-Loire dans le lit majeur de la Loire (les Hauts de Bertignolles à Savigny-en-Véron), dans les « Puy » du Chinonais (Beaumont-en-Véron) et dans le Richelais (Braslou). Populations relictuelles très isolées, en limite septentrionale de répartition. Une partie des sites est gérée par le Cen Centre.		
<b>LC</b>	<b><i>Gomphocerippus rufus</i></b> (L., 1758)	Gomphocère roux	66114
<b>EN</b>	<b><i>Stenobothrus stigmaticus</i></b> (Rambur, 1838)	Sténobothre nain	66103
LR/Fnem/2 – LR/Faqu/3    DZ			
B2ab(iii)	Hôte typique des parcours à moutons et des biotopes similaires, il colonise préférentiellement les pelouses rases de la moitié nord de la France. Quelques stations très localisées en région Centre : Touraine (37), Brenne (36), vallées de l'Indre (36), prairies du Fouzon (41). Populations souvent assez importantes localement, mais fortement isolées. L'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles a entraîné presque partout un recul important de ses populations. Présent à la Réserve naturelle de Chérine.		
<b>NT</b>	<b><i>Stenobothrus lineatus lineatus</i></b> (Panzer, 1796)	Sténobothre de la Palène	445266
LR/Fnem/4 – LR/Faqu/4			
EN B2a b(iii)c(iv) (-2)	Largement répandu en France et présent dans tous les départements de la région Centre, où il est encore assez communément représenté sans être réellement abondant dans divers types de pelouses et friches calcicoles ou siliceuses. Semble en régression en Indre-et-Loire, dans le Cher et le Loiret mais se maintient bien en forêt d'Orléans (clairières, allées forestières). Présent dans divers sites bénéficiant d'une gestion conservatoire (sites du Conservatoire, Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain).		
<b>EN</b>	<b><i>Myrmeleotettix maculatus maculatus</i></b> (Thunberg, 1815)	Criquet tacheté	66122
LR/Fnem/3 – LR/Faqu/3    DZ			
B2ab(iii)	Localisé sur les pelouses écorchées et landes rocailleuses, milieux dunaires de bord de mer, platières gréseuses et côtes calcaires. En montagne, affectionne les crêtes et les arêtes sommitales ventées. En région Centre, n'occupe qu'un faible nombre de stations isolées les unes par rapport aux autres, mais où il peut y être localement abondant. Présent dans l'Indre, en Indre-et-Loire, Loiret, Loir-et-Cher et Cher. Vulnérable à la modification de ses habitats par enrichissement, boisement... présent sur quelques sites à gestion conservatoire.		
<b>LC</b>	<b><i>Omocestus (Omocestus) rufipes</i></b> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène	66088
<b>DD</b>	<b><i>Omocestus viridulus viridulus</i></b> (L., 1758)	Criquet verdelet	535765
Observé à Guzon (Indre) (G. ORIEUX <i>in</i> VOISIN, 2003). Espèce dont l'aire de présence dans l'Indre reste à préciser. Il en est de même pour les populations en limite avec celles du Massif central où il est bien présent.			
<b>CR</b>	<b><i>Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis</i></b> (Charpentier, 1825)	Criquet rouge-queue	445265
LR/Fnem/2    DZ			
B2ab(iii)	Espèce boréo-montagnarde typique des parcours à moutons, rare en plaine où il est localisé sur des pelouses et prairies landicoles rases en situation xérothermique. En région Centre, en limite occidentale de répartition, avec une seule station connue : Grand rio du méandre de Guilly (45), où il a retrouvé une certaine abondance après une gestion conservatoire par pâturage ovin. Le site est géré par le Cen Centre avec un suivi spécifique. (ill. p. 305).		
<b>CR</b>	<b><i>Omocestus (Omocestus) petroeus</i></b> (Brisout de Barneville, 1855)	Criquet des grottes	66086
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/3    DZ			
B2ab(iii)	Pelouses sèches, rases et écorchées des parcours à moutons, dans les îlots xérothermiques. Rares localités dans l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, avec de toutes petites populations très morcelées. Une population significative a été découverte en 2012 dans le Cher sur un site géré par le Cen Centre. Peut-être éteint dans le Loiret. Présent à la Réserve naturelle de Grand Pierre et Vitain avec un suivi scientifique spécifique, mais au bord de l'extinction. (Voir aussi p. 302)		
<b>LC</b>	<b><i>Pseudochorthippus parallelus parallelus</i></b> (Zetterstedt, 1821)	Criquet des pâtures	66162
<b>CR</b>	<b><i>Pseudochorthippus montanus montanus</i></b> (Charpentier, 1825)	Criquet palustre	535769
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/2    DZ – DTVB			
EN B2ab(iii) (+1)	Distribution eurosibérienne, dans les prairies humides et marécageuses, branloires, tourbières. En région Centre, noté jusqu'à présent uniquement dans quelques rares stations d'Eure-et-Loir, du Cher et de l'Indre. Dans le Loiret, il a longtemps été considéré comme éteint, les populations anciennement connues ayant disparu : vallée de l'Essonne – Malesherbes (FINOT, 1890, KRUSEMAN, 1982), mais a été retrouvé en 2011 dans le Gâtinais sur un site géré par le Cen Centre (marais de Marsin). Les rares localités où il est encore présent en région Centre ne permettent plus la connectivité entre les populations.		

LC	<b><i>Chorthippus albomarginatus albomarginatus</i></b> (De Geer, 1773)	Criquet marginé	66158
LC	<b><i>Chorthippus biguttulus biguttulus</i></b> (L., 1758)	Criquet mélodieux	66142
EN	<b><i>Chorthippus binotatus binotatus</i></b> (Charpentier, 1825)	Criquet des Ajoncs	66146
LR/Fnem/1 – LR/Faqu/3     DZ – DTVB			
B2ab(iii)	Criquet représenté en France par plusieurs sous-espèces. La sous-espèce nominale, inféodée aux landes sèches à ajoncs, genêts et bruyères, est présente dans une grande moitié ouest de la France selon une ligne rattachant l'estuaire de la Seine à l'estuaire du Rhône. Elle occupe des territoires de landes depuis le Massif central jusqu'au bord de la mer. En région Centre, le Criquet des ajoncs est signalé de Sologne (41 et 45), de Brenne (36), Touraine (37), extrême du sud du Cher et du Boischaud-sud (Indre). Toutes ses stations sont très localisées et isolées. Milieux de prédilection menacés par l'enrésinement naturel ou volontaire. Aucun de ses sites ne bénéficie de mesure conservatoire.		
LC	<b><i>Chorthippus brunneus brunneus</i></b> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste	66140
LC	<b><i>Chorthippus dorsatus dorsatus</i></b> (Zetterstedt, 1821)	Criquet verte-échine	66160
LC	<b><i>Chorthippus mollis mollis</i></b> (Charpentier, 1825)	Criquet des larris	432552
LC	<b><i>Chorthippus vagans vagans</i></b> (Eversman, 1848)	Criquet des Pins	445260
LC	<b><i>Euchorthippus declivus</i></b> (Brisout de Barneville, 1848)	Criquet des Bromes	66173
LC	<b><i>Euchorthippus elegantulus</i></b> Zeuner, 1940	Criquet blafard	240287

## Mantes

### MANTODES

#### MANTIDÉS

CD\_NOM

LC	<b><i>Mantis religiosa</i></b> L., 1758	Mante religieuse	65839
----	---	------------------	-------

## Phasmes

### PHASMIDES

#### BACILLIDÉS

CD\_NOM

LC	<b><i>Clonopsis gallica</i></b> (Charpentier, 1825)	Phasme gaulois	432554
----	---	----------------	--------